



IYALY SRL VIA POLA 23, 20124 MILANO (MI) WWW.IYALY.COM

FICHE TECHNIQUE rev.2.00

NOM DU PRODUIT:

HAIR PLUS

avec Biotine, Cystine, Méthionine, Extrait de Prêle et Zinc ULTRAZIN®

FORMAT:

60 gélules de 600 mg

SHELF LIFE:

36 MOIS

CODE DE L'ARTICLE

INT003

MADE IN ITALY



DESCRIPTION DU PRODUIT :

Ambroslyaly Hair Plus est un complément alimentaire qui favorise la santé des cheveux, de la peau et des ongles. Il contient de la biotine, de la cystine et de la méthionine pour favoriser la croissance et la production de kératine. L'extrait de prêle apporte du silicium pour la structure et la solidité des tissus, tandis que le zinc contribue à la synthèse des protéines et à la régénération cellulaire. Ce produit est idéal pour améliorer la santé et l'apparence des cheveux, de la peau et des ongles, en favorisant leur croissance, leur force et leur vitalité.

INGRÉDIENTS :

Agent de charge : cellulose microcristalline ; Equisetum E.S. tit. 2% silice (Equisetum arvense L, herbe), L-Cystine, L-Méthionine, gélule végétale (hydroxypropylméthylcellulose), Ultrazin® [oxyde de zinc, amidon de riz pré-gélatinisé (Oryza sativa), esters saccharifères d'acides gras, lécithine de tournesol (E322), phosphate tricalcique (E341), farine de riz], anti-agglomérant : dioxyde de silicium ; Sélénite de sodium, Vitamine H (Biotine).

CONSEILS D'UTILISATION :

Il est recommandé de prendre 1 gélule par jour, de préférence entre les repas.

CONTENU MOYENNE :

CONTENU MOYEN	par dose journalière (*)	VNR (**) (%)
Zinc	5 mg	50%
Equisetum E.S. Di cui silice	100 mg 2 mg	-
L-Cystine	100 mg	-
L-Méthionine	100 mg	-
Biotine	50 mcg	100%
Sélénium	27,5 mcg	50%

dose journalière (*) = 1 gélule

VNR (**): Valeurs nutritionnelles de référence (adultes) selon le règlement de l'UE 1169|2011

EFFETS PHYSIOLOGIQUES :

Complément alimentaire contenant les acides aminés soufrés L-Cystine et L-Méthionine, ainsi que de la Biotine, du Sélénium et Ultrazin®, une formule brevetée de Zinc® ^{sucrosomal} qui contribue au maintien physiologique d'une chevelure normale. L'extrait de prêle favorise le trophisme physiologique du tissu conjonctif et le bien-être normal des cheveux.

AVERTISSEMENTS :

Les compléments alimentaires ne sont pas destinés à se substituer à une alimentation variée et équilibrée et à un mode de vie sain. Ne pas dépasser la dose journalière recommandée. Tenir hors de portée des enfants de moins de trois ans.

QUANTITÉ NETTE :

36g e 1.26 oz

CONDITIONS DE CONSERVATION :

Conserver dans un endroit frais et sec. La date de péremption se réfère au produit dans un emballage non ouvert et correctement stocké.

DÉCLARATION D'ALLERGÈNES :

IYALY Srl. déclare que, sur la base de la documentation fournie par les fournisseurs, le produit contient/ne contient pas les substances susceptibles de provoquer des allergies ou des intolérances mentionnées à l'annexe II du règlement UE n° 1169/2011, conformément au tableau ci-dessous.

ALLERGÈNES	PRÉSENCE D'ALLERGÈNES DANS LE PRODUIT	LES INGRÉDIENTS DANS LESQUELS L'ALLERGÈNE EST CONTENU	PRÉSENCE D'ALLERGÈNES DANS L'ÉTABLISSEMENT EN TANT QU'INGRÉDIENTS OU EN TANT QUE RÉSIDUS ALLERGÈNES D'UN INGRÉDIENT
1. Céréales contenant du gluten, à savoir : blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées, et produits dérivés, à l'exception : a) des sirops de glucose à base de blé, y compris le dextrose (*); b) des maltodextrines à base de blé (*); c) des sirops de glucose à base d'orge; d) des céréales utilisées pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris l'alcool éthylique d'origine agricole. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit de	NO	NO	NO
2. Crustacés et produits à base de crustacés.	NO	NO	NO
3. Œufs et ovoproduits.	NO	NO	NO
4. Poisson et produits de la pêche, à l'exception : (a) de la gélatine de poisson utilisée comme support pour des préparations de vitamines ou de caroténoïdes; (b) de la gélatine ou de l'isinglass utilisée comme agent de collage dans la bière et le vin.	NO	NO	NO
5. Arachides et produits à base d'arachides.	NO	NO	NO
6. Soja et produits à base de soja, à l'exception : a) de l'huile et de la graisse de soja raffinées (*); b) du mélange naturel de tocophérols (E306), du D-alpha-tocophérol naturel, de l'acétate de D-alpha-tocophérol naturel, du succinate de D-alpha-tocophérol naturel provenant de sources de soja; c) des huiles végétales dérivées de phytostérols et d'esters de phytostérols provenant de sources de soja; d) de l'ester de stanol végétal produit à partir de stérols de l'huile végétale provenant de sources de soja. (*) Et les produits dérivés, dans la mesure où la transformation qu'ils ont subie n'est pas susceptible d'élever le niveau d'allergénicité évalué par l'Autorité pour le produit dont ils sont dérivés.	NO	NO	NO
7. Lait et produits laitiers (y compris le lactose), à l'exception: a) du lactosérum utilisé pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris l'alcool éthylique d'origine agricole; b) du lactiol.	NO	NO	NO
8. Fruits à coque, à savoir : amandes (<i>Amygdalus communis</i> L.), noisettes (<i>Corylus avellana</i>), noix (<i>Juglans regia</i>), noix de cajou (<i>Anacardium occidentale</i>), noix de pécan [<i>Carya illinoensis</i> (Wangenh.) K. Koch], noix du Brésil (<i>Bertholletia excelsa</i>), pistaches (<i>Pistacia vera</i>), noix de macadamia ou noix du Queensland (<i>Macadamia ternifolia</i>), et leurs produits, à l'exception des fruits à coque utilisés pour la fabrication de distillats alcooliques, y compris l'alcool éthylique d'origine agricole	NO	NO	NO
9. Céleri et produits à base de céleri.	NO	NO	NO
10. Moutarde et produits à base de moutarde.	NO	NO	NO
11. Graines de sésame et produits à base de graines de sésame.	NO	NO	NO
12. L'anhydride sulfureux et les sulfites en concentrations supérieures à 10 mg/kg ou à 10 mg/litre en termes de SO ₂ total doivent être calculés pour les produits tels qu'ils sont proposés, prêts à la consommation ou reconstitués selon les instructions du fabricant.	NO	NO	NO
13. Lupins et produits à base de lupin	NO	NO	NO
14. Mollusques et produits à base de mollusques.	NO	NO	NO